

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 mai 2019

Délibération n° 2019 – 27/05/2019 – 17

Campagne BQR

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la recherche rendu en sa séance du 13 mai 2019

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 21 Membres représentés : 8 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'attribution des subventions pour le programme 2 dans le cadre de la campagne BQR 2019.**

Dijon, le 28 mai 2019


Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Bureau collège doctoral. Proposition des sujets de Post-Doc de l'uB pour 2019-2020

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

 <p>UBFC UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ</p>	<p>Bureau Collège Doctoral</p> <p>Proposition des sujets de Post-Doc BQR de l'UB pour 2019-2020</p>
	<p>Jeudi 14 mars 2019, Dijon</p>

Présents :

Pauline Berger – Mission Doctorale UBFC
 El-Bay Bourennane – Directeur adjoint ED SPIM
 Karine Brisset – Directrice adjointe ED DGEP
 Bénédicte Coste - Directrice ED LECLA
 Philippe Desbrières - Directeur ED DGEP
 André Didier jean – Directeur ED SEPT
 Hans-Rudolf Jauslin – Directeur ED CP
 Louis Jeanjean – Directeur adjoint ED CP
 Thérèse Leblois – Directrice ED SPIM
 Pascal Lecroart – Directeur adjoint ED LECLA
 Philippe Lutz – Directeur du Collège Doctoral
 Alain Pugin – Chargé de mission Collège Doctoral
 Stéphanie Thomas – Directrice du service FRI UBFC
 Nadine Bernard – Directrice adjointe ED ES
 François-Claude Rey - Représentant des doctorants

Préambule :

L'UB via le BQR propose chaque année 2 emplois post-doctoraux d'un an. Cette année, le service recherche de l'UB a sollicité le collège doctoral UBFC afin de remonter une proposition de classement à la commission de la recherche de l'UB.

Le Bureau du Collège Doctoral propose une liste ordonnée de sujets basée sur le processus et les critères décrits ci-dessous. Cette liste unique est donnée pour les 2 emplois et doit être lue de la façon suivante : les sujets classés 1 et 2 sont les sujets prioritaires puis les sujets suivants sont la liste d'attente ordonnée. Le deuxième sujet d'une ED ne peut être retenu que si le premier sujet de cette ED n'a pas été retenu. Si le premier sujet d'une ED a été retenu, le deuxième est éliminé de la liste d'attente. Ainsi, une ED ne peut avoir les deux emplois post-doctoraux.

Si le 1^{er} Juin, aucun candidat n'est proposé sur les sujets classés 1 et/ou 2, c'est le sujet en liste d'attente 1 et/ou 2 qui est ouvert au recrutement sauf s'il a été retiré (car le sujet classé avant par la même ED a déjà été retenu). S'il a été retiré, on passe immédiatement au sujet suivant sur la liste d'attente. Si le 15 juillet, le sujet sélectionné n'est pas pourvu c'est le sujet suivant qui est proposé au recrutement. Lorsqu'un sujet n'a pas fait l'objet d'un recrutement 1,5 mois après son ouverture au recrutement, on passe au suivant dans la liste d'attente. Les candidats devant être recrutés avant le 31 décembre. Le service de la recherche coordonne les opérations.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, le projet porté par Bénédicte Coste, directrice de l'ED LECLA, a été analysé par l'ED SEPT.

Processus et critères de classement adoptés :

Chaque ED a étudié les dossiers et a réalisé un classement proposé au collège doctoral. Les critères retenus ont été :

- la qualité scientifique du projet : précision de la description du travail, positionnement par rapport à l'état de l'art et originalité, ambition, coopération ;
- la réalisabilité du projet sur 12 mois ;
- qualité du candidat s'il est déjà proposé ;
- existant scientifique de l'équipe d'accueil (publications des porteurs par rapport au projet) ;
- historique de bénéficiaire d'un emploi post-doctoral lors des campagnes précédentes.

Sur la base des sujets sélectionnés par les ED, le Collège Doctoral a procédé à l'interclassement entre les ED sur la base de l'historique d'affectation des emplois post-doctoraux et après discussion sur la qualité scientifique des projets proposés au classement.

Classement proposé :

Le classement suivant est adopté à l'unanimité.

Code projet	Titre projet	ED	Unité de recherche	Porteur de projet	Classement
16_TIL_COSTE	GLOBAL DECADENTS	LECLA	Centre Interlangues	Bénédicte Coste	1
10_ImVIA_MOREL_SIDIBE	Imageur non-conventionnel et algorithmes robustes pour une estimation temps-réel de l'attitude par vision	SPIM	ImVIA	Olivier Morel Désiré Sidibé	2
13_LIB_CHERIFI	Micro – Meso – Macro (3M)	SPIM	Laboratoire informatique de Bourgogne	Hocine Cherifi	Liste d'attente 1
02_Bio-PeroxiL_GROSJEAN	La drosophile : un modèle neurobiologique pour l'étude des conséquences d'un régime riche en cholestérol et de ses dérivés	ES	Bio-PeroxiL	Gérard Lizard	Liste d'attente 2
11_LEAD_DRAI-ZERBIB	GEMULE- Gestion de la multimodalité en lecture numérique	ES	Laboratoire d'étude de l'apprentissage et du développement (LEAD)	Véronique Draï-Zerbib	Liste d'attente 3
04_ICB_MILLOT	"Influence of surface and morphology on the antimicrobial properties of titanate nanostructures modified with Duperparamagnetic iron oxide nanoparticles"	CP	ICB	Nadine Millot	Liste d'attente 4
05_ICMUB_01_BOUVET	Electromodification de surfaces et optimisation de capteurs de gaz et d'antioxydants	CP	ICMUB	Marcel Bouvet	Liste d'attente 5
12_LEDI_LEGROS	Aides publiques à l'innovation et orientation du progrès technique en France	DGEP	LEDi	Diego Legros	Liste d'attente 6